Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 26 (1954)

Heft: 4

Artikel: Le logement, service public?

Autor: E.D.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-124286

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dites « nombreuses », c'est-à-dire celles qui comptent plus de trois enfants, représentent près du 15 % du nombre total des couples mariés. Mais si l'on additionne le nombre d'enfants groupés dans ces familles, on apprend qu'ils constituent plus du 40 % de la population juvénile du pays.

Est-il permis de se désintéresser du sort d'une fraction aussi importante des forces vives d'une nation ; est-il concevable que la technique de l'habitation populaire les ignore, sous prétexte que le cas de la famille nombreuse pose un problème apparemment insoluble? Personne évidemment ne l'admettra. La raison, le sens de la justice sociale, nous font un devoir de tout mettre en œuvre pour combler cette lacune.

Il importe donc que, dans l'élaboration des plans, on soit attentif au respect des *standards familiaux*. En particulier, il faut veiller, lorsqu'on crée des ensembles d'habitations groupées, à se dégager de l'emprise de la formule exclusive du logement stéréotypé à deux ou trois chambres à coucher, et prévoir, au contraire, dans les programmes, une variété de dimensions et de dispositions intérieures correspondant, selon les proportions démographiques requises, à la diversité des familles à loger – une diversité dont la gamme commence au jeune couple dont le foyer est appelé à se peupler progressivement, et s'étend jusqu'aux très grandes familles comptant huit, dix ou douze enfants.

Les recherches, les calculs, les études dans le secteur de la technique ne peuvent manquer de contribuer de façon décisive au progrès du bâtiment. A cet apport essentiel, nous nous proposons – nous qu'on appelle les « familiaux » – de joindre le fruit de nos études dans le domaine social, de notre connaissance expérimentale des besoins des utilisateurs.

Puissent nos efforts conjugués nous faire progresser de façon continue vers ce double objectif qui nous tient à cœur : résorber la pénurie de logement et remédier aux déficiences de l'habitat.

Lucien WYNEN,

directeur-gérant du Fonds de logement de la Ligue des familles nombreuses de Belgique.

(*Habitation*, Bruxelles.)

LE LOGEMENT, SERVICE PUBLIC ?

J'aimerais, de mon côté, préciser mon point de vue en ce qui regarde le domaine du logement.

Il y en a peu qui confirment aussi bien que celui-ci la théorie — si clairement énoncée par le Dr Fauquet — de la pluralité des secteurs de l'économie.

Il faut prévoir, pour le logement, trois secteurs au moins :

1. A certains points de vue, l'habitation idéale est bien la maison familiale, la maison à une famille habitée par ses propriétaires. Voilà un premier secteur, celui de la petite propriété privée.

2. Chacun, cependant, n'a pas la possibilité, pour des raisons financières ou autres, d'habiter sa propre maison. Dans ces conditions, la solution la plus heureuse est celle de l'habitation coopérative. Les locataires sont alors collectivement propriétaires de l'immeuble qu'ils habitent. Ils assument des responsabilités. Ils participent à la gestion de l'entreprise commune. S'il a des inconvénients par rapport à l'habitation privée, ce système a aussi de grands avantages ; il apprend aux gens à se sentir solidaires de leurs voisins ; il permet certaines réalisations collectives (places de jeux, buanderies mécanisées, jardins d'enfants, salles de sociétés, etc.) qui demeurent inaccessibles à la petite propriété et à son individualisme étroit. Du point de vue de l'urbanisme aussi, la grande colonie coopérative assure aux architectes des possibilités que n'offre pas la petite propriété familiale.

Il est vrai qu'il existe une solution mixte, la coopérative de construction dont les membres deviennent propriétaires de leur maison dès que celle-ci est terminée ou au bout d'un certain nombre d'années.

3. A côté du secteur coopératif, vous avez le secteur public : les maisons communales. Ce secteur existe, il est même très développé dans certaines villes, à La Chaux-de-Fonds, par exemple. Tout récemment, les citoyens de Bâle ont voté un crédit de plusieurs millions de francs pour la création d'habitations communales comprenant cent huitante logements réservés aux familles à revenu modeste. Il semble qu'en certaines circonstances, il soit plus facile pour les autorités d'entreprendre elles-mêmes la construction de maisons locatives et d'en assurer la gérance plutôt que d'en laisser le soin à des coopératives d'habitation. C'est une question de pratique plutôt que de doctrine.

Un quatrième secteur existe aussi, celui de la propriété capitaliste. Il comprend les immeubles locatifs à rendement. Ici les propriétaires n'ont pas eu pour premier objectif de mettre à la disposition de leurs locataires un logement confortable et ensoleillé, ils ont surtout voulu placer des capitaux et ils désirent en retirer les intérêts.

Cette forme-là de propriété immobilière est la plus contestable. C'est en tout cas la moins sociale, celle qui a donné lieu aux plus fâcheux abus, celle qui nécessite une intervention des pouvoirs publics sous forme d'un contrôle des loyers en période de pénurie d'appartements.

Ainsi que l'écrivait S. Zryd, le logement mérite d'être considéré comme une service public, c'est-à-dire comme une chose nécessaire à chacun et qui ne devrait pas être un objet de spéculation, pas plus que la fourniture d'eau potable. Cela ne veut pas dire qu'on souhaite l'étatisation de cette branche de l'économie. La coexistence des trois premiers secteurs mentionnés plus haut, secteur privé, secteur coopératif, secteur communal, est parfaitement conciliable avec la notion de service public.

Mais le logement est un domaine où, si l'on veut éviter la spéculation et des perturbations graves, il est nécessaire de prendre des dispositions à très long terme. C'est un domaine où l'initiative privée est incapable, en cas de crise, de satisfaire aux besoins ; les expériences faites après les deux dernières guerres mondiales l'ont amplement prouvé. Dans des périodes comme celles-là, l'initiative coopérative elle-même ne peut se passer de l'appui des pouvoirs publics, sous forme de subventions ou de crédits.

Pour sauvegarder l'intérêt général, les autorités communales, cantonales et fédérales ont le devoir de poursuivre une politique sociale du logement qui fasse de ce dernier — sans supprimer la propriété privée et la propriété coopérative — un véritable service public.

(L'Essor.) *E. D.*

UNE NOUVELLE PROFESSION : ARCHITECTE COLORISTE

L'histoire d'Howard Ketcham, architecte coloriste de New York, montre bien qu'en Amérique, on peut gagner de l'argent avec une nouvelle idée et même beaucoup d'argent si elle est bonne.

Il est fils d'un millionnaire, petit-fils d'un multimillionnaire ; à l'âge de 12 ans, il a déjà fait treize voyages en Europe ; maison de campagne à Long-Island, où habitent des Américains vraiment riches ; comme des gentilhommes anglais, fait beaucoup de sport, de polo, de tennis ; fréquente quelques années une grande université. Tout à coup, il n'a plus d'argent. Ketcham entre dans une maison de publicité. A 24 ans, il se rend indépendant ; il négocie pas mal d'idées, mais, très tôt, il voit sa véritable chance. Il devient conseiller en couleurs pour une des nombreuses fabrique de Dupont de Nemours, la plus grande industrie chimique du monde, et il réussit à réduire à 500 les 13 000 couleurs qui y sont fabriquées. Après sept ans, il fonde, comme architecte coloriste, sa propre maison dans le Centre Rockefeller, au cœur de New York.

Architecte d'éclairage

Il emporte avec lui la clientèle de Dupont qui comprend les deux plus grandes lignes aériennes américaines, Pan American et United Airlines, pour lesquelles il conçoit l'aménagement intérieur des avions. Des couleurs claires, tendres, des étoffes lourdes et épaisses, voilà son style. Les couvertures dans lesquelles les passagers s'enveloppent plurent tant aux passagers de la North Star Woolen Mill qu'ils devinrent ses clients. Il rechercha avec toute sa conscience professionnelle pourquoi une maison vendait davantage de couvertures d'une couleur déterminée que d'autres, et conclut que cela provenait de l'éclairage du local. Il devient ainsi accessoirement architecte d'éclairage.

A part cela, il y a tous les petits travaux spéciaux : les jouets d'enfants, les plumes-réservoir, les lunettes à soleil, les abat-jour ; il s'agit toujours de couleurs. Il inventa alors son code de couleurs qui lui permet de télégraphier d'Europe en Amérique. Dans une boîte tapissée de velours noir, il a réuni cent disques de couleurs de carton qui peuvent être mis en position ; suivant la position et la vitesse de rotation, on peut obtenir les treize mille tons des couleurs connues. Une boîte est à Paris, l'autre à New York et si l'on veut télégraphier une couleur par-dessus l'Océan, on peut ajuster les combinaisons désirées à Paris et les télégraphier à New York selon le code. Ketcham a rapidement eu comme abonnées les maisons de soieries et de modes, mais, deux ans après, Paris était entre les mains des Allemands et ce fut, comme beaucoup d'autres choses, la fin du code de couleurs.

Le truc Beauharnais

Pendant la guerre, il s'occupa des couleurs de camouflage pour l'armée et la flotte. A peine eut-il mis son uniforme que débuta une grosse activité. Tout d'abord 60 000 citernes furent peintes en vert et blanc, à la place de noir et blanc. Ensuite, il travailla sans relâche pour une autre maison d'huiles pour peindre en jaune et blanc les citernes et même les camions. Six mille passagers d'une ligne de chemin de fer furent interrogés, après quoi les wagons furent rembourrés en vert et bleu clair. D'autres chemins de fer les suivirent et finalement les remorqueurs du port de New York furent enduits d'une couleur brune et orange.

Il y a une anecdote très peu connue sur Joséphine de Beauharnais, la première femme de Napoléon. Elle attendait la visite de sa belle-sœur et elle savait qu'elle apparaîtrait dans une robe verte. Elle fit alors rapidement tapisser son salon en bleu, recouvrir ses meubles en bleu et obtint vraisemblablement un triomphe, car sa visiteuse, qui était fort jalouse, fut ainsi le plus possible désavantagée.

Un pont de Londres, du haut duquel se produisaient depuis de nombreuses années des suicides dans la Tamise, perdit son effet néfaste depuis qu'il perdit sa couleur noire et fut repeint en vert. Ketcham s'est soucié de tels faits et les nombreuses utilisations qu'il en a tirées lui sont venues de cet exemple ; on se rend compte par là qu'il est vraiment Américain.

La suggestion des couleurs

En Amérique, le football est encore plus populaire que chez nous. Il est joué beaucoup plus librement, avec plus de vigueur et d'efforts corporels et les joueurs se rendent sur le terrain comme à une bataille. Avant le match, et pendant la mi-temps, ils sont